

---

APPROBATION DE L'ORDINAIRE.

---

Nous félicitons Nos Chères Filles, les Sœurs Adoratrices du Précieux Sang, de la belle œuvre qu'elles entreprennent, et Nous ne pouvons qu'encourager Notre Clergé et les fidèles de Notre diocèse à les seconder efficacement dans la sainte croisade qu'elles entreprennent pour la plus grande gloire du Sang de Jésus et le plus grand bien des âmes.

(Signé) †L.-Z. Ev. de St Hyacinthe.

EVECHÉ DE ST-HYACINTHE, 16 Février 1894.

(Fête de la Lance et des Clous de Notre Seigneur.)

---